



MAGENTA

le guide

LE GUIDE PRATIQUE EDITIONE
PAR LA VILLE DE MAGENTA

2017 - 2018



www.ville-magenta.fr

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE

MAGENTA



Guide 2017-2018

Magenta

Le guide



La mairie
à votre service

Vivre à Magenta

Vivre la culture

Vivre le sport

Magenta pratique

SOMMAIRE

GUIDE PRATIQUE DE LA VILLE DE MAGENTA

Edito	4
Historique	5-6
La Mairie à votre service	7
Le conseil municipal	8-9
Les permanences des élus	10
Situation géographique	11
Les subdivisions territoriales	12
Les 16 communes de la CCEPC	13
Vivre à Magenta	14
La petite enfance	15
Le temps scolaire	16
La jeunesse	17
L'action sociale	19
Services publics	20
L'urbanisme et le logement	22
Vivre la culture	25
Le service culturel	26
Associations Loisirs Culture	27
Vivre le sport	30
Les services et équipements municipaux	31
Les associations sportives	32
Magenta Pratique	33
Mémo administratif	34
Collecte des Ordures Ménagères	35
Services publics	37
Urgences	38
Transports	38
Location salles	39

Edito



De très nombreuses activités sont organisées sur la commune tant par la ville que par l'ensemble du monde associatif et d'autres partenaires venant soutenir l'offre proposée aux Magentais petits et grands. Cette dynamique, qui enrichit la commune par sa diversité et sa qualité d'accueil, est un élément fort du développement du lien social. C'est ainsi que le monde associatif Ma-

gentais s'implique à de très nombreuses occasions pour animer la ville et faire savoir qui il est et ce qu'il propose. Chacune et chacun pourra donc librement découvrir cette richesse et faire le choix de devenir membre de telle ou telle association culturelle, sportive ou autre. Pour soutenir cette dynamique, la ville apporte ses moyens, qu'il s'agisse de subventions, de locaux ou de soutiens logistiques. Ainsi ce secteur peut-il démontrer tout au long de l'année son dynamisme. Je remercie toutes les personnes qui, à travers ce guide et les activités décrites, œuvrent à faire de Magenta une commune agréable.

Gilbert CURINIER

Adjoint au MAIRE

Toute l'actualité de votre ville est sur le site :
<http://www.ville-magenta.fr>

Historique

Brève histoire d'un «village » de notre temps

Au sortir de la Forêt de Reims, il n'est point de spectacle plus agréable et réjouissant que le débouché de la route reliant Reims à Epernay découvrant en haut du coteau, au lieudit "Bellevue" si bien nommé, La Vallée de la Marne. Un magnifique panorama est offert aux touristes.

En bas la ville d'Epernay. Au pied des derniers contreforts de la Montagne de Reims, contiguë à Epernay, un de ces villages "DIZY" va être en partie, l'objet de cet exposé, puisque c'est à Dizy que MAGENTA doit son existence. Vers 1850 quelques habitations s'élevaient entre le Pont de Dizy et le Pont de la Marne. Ce hameau avait pour appellation particulière celle de la "Poterie" qui s'y était installée.

Or, du registre des délibérations du Conseil Municipal de Dizy (session de Novembre 1859) il ressort que celui-ci, considérant que la population de ce hameau comprenant au moins 100 habitants tendait à augmenter, décide qu'il serait convenable de donner définitivement un nom à cette dépendance du Chef-lieu de la Commune il propose " MAGENTA " qui rappeller un des glorieux faits d'armes de nos troupes dans la Campagne d'Italie : sous les ordres et le commandement du "Grand et Magnanime Prince qui gouverne la France avec tant d'habileté". Bataille de Magenta, victoire des troupes de Mac Mahon (Juin 1859). Cette proposition est accepté et qui fait que la commune pris par la



suite, le nom de DIZY-MAGENTA au lieu de Dizy la Rivière. En mars 1965 séparation à l'amiable des 2 communes.

Histoire de Clocher Il semble opportun de rappeler que l'église de Magenta (Commune qui est incluse d'ailleurs dans l'emprise du Parc Régional Naturel de la Montagne de Reims) possède un clocher remarquable, en ce sens qu'il est " à bulbe", d'aucuns diront byzantin. L'église de Magenta réalisée par la donation du négociant et comte papal Paul Chandon de Briailles et de deux de ses fils a été conçue par un architecte " qui n'est pas de notre région", selon un mémorialiste oculaire, L.M.Petit, et les travaux de construction dirigés par Henri Clouet, " l'un des architectes intelligents d'Epernay. Elle comprend un dôme spécifique, qui fit écrire à l'abbé de la paroisse : " l'église rappelle, de loin, Sainte-Sophie de Constantinople, mais semble un peu affaissée sur elle-même.

Cet édifice culturel utilise le fer et la fonte, notamment pour les colonnes intérieures.

Les cartes postales de l'époque (inauguration le 9 décembre 1894) montrent bien cette spécificité de l'édifice. Ajoutons qu'un clocheton devant couronner le campanile ne fut jamais réalisé, ce qui conforte l'aspect romano (byzantin). On rappellera également que ce dôme oriental a été remis en état il y a deux ans.

L'église Sainte-Marie de Magenta

C'est grâce au don de 250 000 Francs que fit monsieur le comte Paul CHANDON de BRIAILLES, négociant en vin de la maison de champagne Moët et Chandon, que fut érigée l'église de Magenta ainsi que le presbytère et l'élargissement de la rue qui fait face.

Cet édifice mesure 35m de long et 13 m de large et peut accueillir 1 800 personnes. Il est dédié à Marie en hommage à Marie-Louise Mordant de Massiac, épouse du comte et décédée deux ans auparavant (en 1892). L'église a été construite en une année et consacrée le 9 décembre 1894 par monseigneur LANGENIEUX, archevêque de Reims.

Les plans sont de Monsieur Edouard DESPERTES (de Reims) et les travaux qui ont duré un an ont été dirigés par l'architecte sparnacien Henry CLOUET.

Les deux tours en façade sont en calcaire jaune provenant de la carrière ardennaise de Dom le Mesnil, alors que le reste de l'édifice est en pierre meulière du barrois.

La tour ronde renfermait la chapelle des fonds baptismaux. Ils ont été transférés dans le bras Est de l'église, près du confessionnal après le concile Vatican II (1962-1965)

La tour carrée, placée en biais abrite les cloches et donne accès au balcon d'orgues. Le clocheton qui devait couronner ce campanile ne fut jamais construit. La façade centrale est surmontée d'une croix Celte. Le statuaire extérieur est composé de 3 statues, au centre la vierge à l'enfant avec à sa gauche Saint Pierre et à sa droite Saint Paul. En dessous on trouve une mosaïque dorée incrustée de croix grecques de couleur bleue, ainsi que les lettres A et M entrecroisées. Au-dessus du porche sont sculptés de part et d'autre un ange musicien et au centre deux archanges qui entourent Jésus cou-

ronnant Marie.

A l'intérieur de l'église et à gauche en entrant, dans la chapelle ronde ont été



déposées les trois cloches en bronze qui étaient installées à l'origine sur le clocher. Elles datent de 1896 et sont l'œuvre d'Arsène CRETIN L'ANGE, horloger-mécanicien à Morbier (Jura).

De style romano-byzantin (de par à son dôme) cette église présente plusieurs particularités ; tout d'abord les murs ne sont pas « porteurs » et sa structure repose sur des piliers en fonte « ouvragée », ce qui rend l'édifice élancé. Nous sommes dans l'époque de Victor BALTAR et de Gustave EIFFEL.

D'autre part son plan est en forme de « Y » et non en forme de croix comme la majorité des églises. Le dôme central est supporté par 6 piliers sur lesquels ont été représentés des scènes de la vie locale et régionale.



Guide 2017 - 2018

La Mairie à votre service

Le conseil
Municipal

Les
permanences
des élus

Situation
géographique

Magenta...dans les
différentes
subdivisions territo-
riales française

Les 16 communes de la
CCEPC



Suite au premier tour des élections municipales du dimanche 23 mars 2014, les 19 membres du Conseil municipal pour la période mars 2014 - mars 2020 ont été désignés à l'occasion de la séance du Conseil municipal qui a eu lieu vendredi 28 mars 2014.

Le Maire Laurent MADELINE



1er Adjoint



Gilbert CURINIER Retraité
Adjoint chargé de la
Communication
et de l'Information
Permanence tous les jours
de 10 h à 11 h

2ème Adjoint



Sylvie NOWAK
Assistante maternelle
Adjointe chargée
aux Affaires Sociales
sur rendez-vous
au 03 26 55 29 46

La Municipalité

3ème Adjoint



Francis LAMOTTE
Adjoint chargé
des Espaces Verts,
de la Voirie et Environnement
sur rendez-vous au
03 26 55 29 46

4ème Adjoint



Noëlle CERRUTTI - LESGOURGUES
Adjointe chargée des
Affaires culturelles, du Sport et des Loisirs
sur rendez-vous au 03 26 55 29 46

5ème Adjoint



Jean François HENRY
Adjoint chargé de l'Urbanisme,
des Transports et des Bâtiments
sur rendez-vous au 03 26 55 29 46

Les conseillers Municipaux



Bruno SANFILIPPO



Colette MANAYRAUD



Danielle LUBRANO



Claude PEREZ



Gérard MACUILIS



Maryse LEVESQUE



Eric DENOIS



Laurie RONSEAU



Maryse POTY



Julien BOULNOIS

Permanences des élus

Laurent Madeline :	sur rendez-vous.
Gilbert Curinier :	permanence le matin de 9 h à 11 h 30
Sylvie Nowak :	sur rendez-vous.
Francis Lamotte :	sur rendez-vous.
Noëls Cerruti :	sur rendez-vous.
Jean-François Henry :	sur rendez-vous
Pour prendre rendez-vous:	03.26.55.29.46
Secrétariat Général :	Emilie Henry

L'administration générale

La mairie est ouverte au public :

1 rue Paul Gravet 51530 MAGENTA

Du lundi au jeudi : 9 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 30 à 18 h

Le vendredi : 9 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 30 à 17 h 00

Le samedi : 9 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 03.26.55.29.46

Fax : 03.26.55.74.74

E-mail : mairie@ville-magenta.fr

Site : www.ville-magenta.fr

Situation géographique

Bien que petite en taille avec 1816 habitants, la commune de Magenta, ville prospère, se situe au pied de la Vallée de la Marne et de la Montagne de Reims, au cœur de la Champagne.

Magenta sur la rive droite de la Marne et Epernay sur la rive gauche, sont reliés par un beau pont en pierre, hardiment jeté sur la rivière : un cadre de vie agréable aux abords de la Marne. Sur le plan géographique, Magenta est bien situé par rapport aux grandes villes (REIMS à 22 km, CHALONS à 35 km, TROYES à 1h et à 1 h30 de PARIS). Magenta dispose de services de santé (médecins, Kinésithérapeute, pharmacie etc....), de commerces variés (de proximité et grandes surfaces, de zones artisanales, d'une école maternelle et d'une école primaire d'une crèche ainsi que d'une multitude d'associations sportives et culturelles. Elle offre en outre des équipements sportifs importants : halle des sports, courts de tennis couverts et découverts, mur d'escalade, terrains de foot, badminton, pétanque, piste de roller ...

Les activités proposées sont très nombreuses et variées, grâce à un tissu associatif très dense : gym volontaire,

yoga, société de pêche, anciens combattants, badminton, association familiale rurale, comité des fêtes, scrabble etc...

L'Espace musical accueille la musique municipale et l'Espace Culturel Pierre Godbillion équipé en vidéo transmission accueille les activités de nombreuses associations. Depuis maintenant dix ans, la commune de Magenta est abonnée au réseau CIELECRAN et diffuse donc des spectacles en Vidéo Transmission Haute Résolution (sur Ecran Géant) à l'Espace Culturel.

La programmation définie par CIELECRAN est très diversifiée et permet de voir, entre autre, des pièces de théâtre du répertoire classique montées et jouées à la Comédie Française, le théâtre

de Boulevard, La variété française et Internationale, des spectacles humoristiques et comiques, des spectacles pour enfants, les sports...

Les jours de retransmission, deux séances en journée sont proposées afin de permettre aux groupes de personnes de venir à l'Espace Culturel Pierre Godbillion, elles sont en général programmées à 9h30 et 14h30 et une en soirée à 20h30.



Magenta....dans les différentes subdivisions territoriales françaises

- Magenta appartient à la région Grand Est qui est une région administrative française résultant de la fusion des anciennes régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne.

Magenta est dans l'arrondissement d'Epernay. L'État y est représenté au chef-lieu par le sous- préfet (11 cantons-184 com-

- Magenta est dans le département de la marne



<http://www.marne.fr/>
Pour toutes infos sur le Département de la Marne



munes)

- Nous sommes dans le canton d' Ay.
(20 communes)

C'est la subdivision territoriale significative pour les élections cantonales : nous élisons un représentant au Conseil Général.

Notre conseiller général:

M. Dominique LEVEQUE

- Nous appartenons à la 3ème circonscription de la Marne - L'ensemble des élections de cette circonscription désigne un député :Eric GIRARDIN. - En définitive nous dépendons de la communauté d'Agglomération

Nous sommes rassemblés avec les 50 communes qui, comme nous, ont pris la décision de faire partie de cette communauté.



Communauté de Communes Epernay
Pays de Champagne Place du 13ème R.G. - BP
80526 51331 EPERNAY cedex Tel : 03 26 56 47 10
www.ccepc.fr

- Voirie intercommunale
- Maison de santé
- Maison de services au public
- Aménagement numérique du territoire
- Scolaire et périscolaire
- Espaces aquatiques Bulléo et Neptune
- Parc des expositions Le Mllesium
- Eau potable et Assainissement
- Collecte et traitement des déchets
- Accueil des gens du voyage
- Politique de la ville dont le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance
- Transports et Mobilité
- Aménagement du territoire.
- Urbanisme et Habitat
- Tourisme
- Développement économique

Compétences de la CCEPC



Les 50 communes de la CCEPC

- Athis
- Avize
- Bergères-lès-Vertus
- Brigny-Vaudancourt
- Chaintrix-Bierges
- Chaltrait
- Chavot-Courcourt
- Chouilly
- Clamanges
- Cramant
- Cuis
- Cumières
- Ecury-le-Repos
- Epernay
- Etrechy
- Flavigny
- Germinon
- Gionges
- Givry-lès-loisy
- Grauves
- Le Mesnil-sur-Oger
- Les Istres-et-Bury
- Loisy-en-Brie
- Magenta
- Mancy
- Mardeuil
- Monthelon
- Morangis
- Moslins
- Moussy
- Oger
- Oiry
- Pierre-Morains
- Pierry
- Plivot
- Pocancy
- Rouffy
- Saint-Mard-lès-Rouffy
- Soulières
- Trécon
- Val-des-Marais
- Vélye
- Vert-Toulon
- Vertus
- Villers-aux-Bois
- Villeneuve-Renneville-Chevigny
- Villeseneux
- Vinay
- Voipreux
- Vouzy

Le conseil communautaire conduit les affaires et prend les décisions pour toute les questions citées précédemment.

Magenta compte deux représentants:

Laurent MADELINE, Vice Président de la CCEPC et Gilbert CURINIER





Vivre à MAGENTA



La petite enfance
Le temps scolaire
La jeunesse
L'action sociale
Services Publics
Sécurité Sociale
L'urbanisme
et le logement

La petite enfance

Répondre aux besoins des parents dans leur recherche de mode de garde des tout-petits est un objectif majeur de la Ville. Dans ce domaine, Magenta innove et propose une belle structure d'accueil.

La crèche communale : l'île aux enfants

Construite et gérée par la commune de Magenta, la crèche l'île aux enfants a ouvert ses portes en janvier 2006 ; elle est agréée pour accueillir 40 enfants (ouverture du Lundi au Vendredi de 7 h 30 à 18 h 30).

L'île Aux Enfants accueille de façon régulière ou occasionnelle les enfants de 2 mois à 4 ans. (et de 4 ans à 6 ans selon les places disponibles) C'est un lieu d'échanges et de socialisation qui permet au bébé et au jeune enfant d'évoluer et de grandir dans un cadre rassurant et adapté à ses besoins psychomoteurs, sensoriels et affectifs.

Le multi accueil est sous la responsabilité d'une infirmière puéricultrice et des professionnelles de la petite enfance.

Parents, vous souhaitez reprendre votre activité professionnelle, vous devez vous libérer temporairement et avez besoin de confier votre enfant ? L'île Aux enfants est là pour vous rendre ces services.

Les tarifs sont calculés selon les ressources.

L'inscription sur rendez-vous auprès de la Directrice, Madame Agnès CRETON.

L'équipe pluridisciplinaire de la crèche est constituée de :

La directrice infirmière puéricultrice.

Sept auxiliaires de puériculture.

Trois aides auxiliaires. Deux agents d'entretien.

Une secrétaire.

La crèche se divise en deux groupes :

le groupe des bébés de 3 à 18 mois,

(les Crevettes)

le groupe des moyens - grands jusqu'à 4 ans.

(les Gambas)

A la crèche, chacun vit à son rythme :

l'objectif est de favoriser l'autonomie des enfants tout en respectant leur rythme et leur capacité d'éveil. Ainsi l'enfant peut découvrir tout ce dont il est capable sous l'oeil attentif de l'adulte.

Dans la journée, l'enfant va jouer seul ou avec d'autres dans les espaces de la crèche (dînette, bricolage, ...). A d'autres moments, l'équipe de la crèche lui proposera des activités en petits groupes (peinture, motricité, lecture de contes ...).

Des sorties sont effectuées en fonction des saisons et des thèmes (bibliothèque municipale, théâtre, visite chez les commerçants...)

Contact :

Directrice : Agnès CRETON.

Tél : 03 26 56 46 35

Mail lilauxenfants@ville-magenta.fr

Le temps scolaire

Accompagner l'enfant dans son développement, c'est lui offrir la possibilité de s'épanouir au sein de son établissement scolaire et lui proposer de nombreuses activités périscolaires.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Inscriptions:

Se présenter à la Mairie, muni des pièces suivantes :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de la garde légale de l'enfant (s'il y a lieu),
- carnet de santé, un justificatifs de domicile.

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Mme Hélène GATOUILLAT
3 rue Gilbert Cagneaux 51530 MAGENTA
Tél. : 03 26 55 27 27

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Groupe Scolaire Anatole France
Directeur : Philippe BERQUET,
Place Roger Pointurier 51530 Magenta
Tel.: 03 26 55 27 23
Courriel : ce.0511728B@ac-reims.fr
Site Internet :
<http://www.ville-magenta.fr/gscolaire/>

Une heure d'étude surveillée est assurée pour les élèves de l'école élémentaire
de 16 h 30 à 17 h 30



La jeunesse

Restauration scolaire

Inscriptions en Mairie

Deux services sont organisés à partir de 11 h 30 jusqu'à 13 h 30.

Les repas sont en liaison froide.

Le temps du repas a une dimension éducative et doit être pour l'enfant un moment de convivialité afin de se détendre et de se nourrir.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est un service destiné aux enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelle et élémentaire de Magenta.

L'objectif de l'accueil périscolaire est de répondre aux besoins des familles.

L'organisation, la gestion et la responsabilité de ce service sont assurées par la Commune de Magenta.

L'accueil périscolaire est un lieu de détente, de loisirs, de repos. Il contribue à l'éveil des enfants, leur autonomie et à développer le respect des biens et des personnes. Ce service, outre sa vocation sociale, a une dimension éducative.

L'accueil périscolaire n'est pas une étude surveillée.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au

Tel : 03 26 55 29 46

Directeur périscolaire : Bruno VERPRAET

Port : 06 82 82 80 31

Les tarifs sont consultables sur le site

Internet de la commune :

www.ville-magenta.fr



La jeunesse

Accueil de Loisirs

Le Centre de Loisirs se situe dans les locaux de l'île aux Enfants 24 rue Anatole France à Magenta. Il accueille vos enfants de 4 à 12 ans en journée complète ou en 1 /2 journée avec ou sans repas.

Inscription :

Au secrétariat de la Mairie de Magenta
- 1 rue Paul Gravet - Tel : 03.26.55.29.46

Dates : du 23 au 27 Avril 2012

du 06 au 31 Juillet 2012

du 29 au 31/10 & du 05 au au
07/11/2012.

Pièces à fournir : selon revenus

Avis d'imposition 2011

Photocopie des vaccins de l'enfant (carnet de santé)

Attestation d'assurance

Bon C.A.F, M.S.A. ou autre

les tarifs sont calculés en fonction des revenus.

Au programme :

Activités manuelles, arts plastiques, informatique, photo, danse, musique...

Jeux sportifs : piscine, escalade, tir à l'arc, course d'orientation, basket, foot, hockey, badminton, roller, tennis, ping-pong et des SORTIES...

Horaires : De 8 h à 17 h 30 (accueil du matin de 8 h à 9 h et départ de 17 h à 17 h 30).

Possibilité de repas sur place. Tarifs consultable sur internet: www.ville-magenta.fr

Conditions : Paiement à l'inscription.
Réservation à la semaine, avec ou sans restauration, ou en 1 /2 journée (après-midi) ou matin.

Priorités d'accueil :

- 1 - les Magentais, Magentaises
- 2 - les enfants scolarisés à Magenta
- 3 - les enfants extérieurs

Le formulaire d'inscription ainsi que l'outil de calcul peuvent être téléchargés sur le site de la commune.

Directeur Accueil de Loisirs :
Bruno VERPRAET



L'action sociale

Le centre Communal d'Action Sociale (le CCAS)

La mission essentielle est d'apporter aide et soutien à toute personne en difficulté, quelle que soit la difficulté en cause.

Il est géré par un conseil d'administration composé à parité de conseillers municipaux élus en conseil municipal et de membres associés nommés par le Maire. Ceux-ci œuvrent avec l'efficacité et la discrétion que chacun est en droit d'attendre.

Doté de ressources propres, le CCAS, au même titre que la mairie, soutient également le fonctionnement de la garderie périscolaire et participe au financement des activités de l'école. Ce service est géré par Madame NOWAK.

Madame Sylvie NOWAK sur Rendez-vous
Mails: sylvie.nowak@ville-magenta.fr
Magenta tel: 06 85 29 49 36

le Foyer

Les seniors vivent aujourd'hui pleinement leur retraite. Un lieu de rencontre est mis à leur disposition tous les mercredi après-midi par la Ville au rez-de-chaussée de l'immeuble Armonia 5 rue de la République, de 14 h à 18 h.

L'emploi du temps est très varié : certains seniors s'adonnent à la belote, d'autres préfèrent le scrabble. Quelques dames s'initient aux travaux de décoration et réalisent de petites merveilles.

Inscriptions : sur place

Pour plus de renseignements, contacter la mairie.



Assistance Sociale

Madame Anne COCTEAU assure une permanence tous les mardis de 9h 30 à 12h



Services Publics

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (C.A.F)

5 r Chandon Moët, 51200 EPERNAY
Allocations familiales

Tél : . 0 810 25 51 10 Service 0,15 € / min + prix appel
Sites et réseaux sociaux : www.caf.fr



SOUS PREFECTURE

1 r Eugène Mercier, 51200 EPERNAY



HOTEL DE COMMUNAUTE

Place du 13e R.G. - BP 80526 - 51331 Epernay Cedex
Tél. 03 26 56 47 10, Fax : 03 26 56 47 85
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 et 13h45 - 17h



Défaut d'éclairage public

Région lumières : si vous constatez un défaut d'éclairage, vous pouvez relever le numéro figurant sur le mat du lampadaire défaillant et le communiquer au

N° vert 0800 316 316

SÉCURITÉ SOCIALE

Caisse Primaire d'Assurance Maladie - C.P.A.M.

5 RUE JEAN CHANDON MOET

51200 Epernay

* Téléphone : 36.46

Site Web : <http://www.ameli.fr>



Pôle Emploi (A.N.P.E.-A.S.S.E.D.I.C.)

Pôle emploi EPERNAY GALLICE

2 r Marcel Paul, 51200 EPERNAY

* Téléphone : 39.49

Internet : <http://www.pole-emploi.fr>



TRANSPORT POUR LES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

MOBILIBUS est le service de transport des personnes à mobilité réduite du réseau Mouvéo. Il assure les déplacements des personnes qui, du fait de leur handicap, ne peuvent pas utiliser le réseau de bus.

Ce service propose des transports collectifs à la demande, en porte à porte et avec aide à la personne. Il nécessite une réservation préalable.

Les transports sont assurés du lundi au samedi, de 6h à 20h



Agence Commerciale Gare routière rue E. Duchâtel 51200 Épernay

contact.mouveo@ratpdev.com

Tél. 03 26 55 55 50

Ouverture

- Lundi de 14h00 à 18h00

- Mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

- Samedi : de 9h00 à 12h00

Catégories de construction ou de travaux projetés	Permis de Construire à Demander
Constructions neuves (construction individuelle autre construction)	OUI
Travaux d'extension créant une surface de plancher Supérieure à 40 m ²	OUI
Travaux modifiant la destination des constructions existantes	OUI
Vous réalisez pour vous-même : une construction à usage non agricole (moins de 170 m ² de S.H.O.N.) - une construction à usage agricole (moins de 800 m ² de S.H.O.N.) - des serres de production (moins de 2000 m ² de S.H.O.N. et pied droit inférieur à 4 m	OUI
Travaux de ravalement Travaux modifiant l'aspect extérieur. (ouverture; changement porte, fenêtre.)	
Habitation légère (moins de 35 m ² de surface de plancher pour camping, villages de vacances classés en hébergement léger	
Châssis ou serres (moins de 2000 m ² de surface de plancher supérieur à 1.5 m et inférieur à 4 m de hauteur	
Travaux d'extension créant une surface de plancher inférieure ou égale à 40 m ² pour : balcon, pièce d'habitation supplémentaire, abri de jardin, atelier bricolage, été	
Piscine non couverte si inférieure à 100 m ²	
Édification d'une clôture dans des zones dotées d'un plan local d'urbanisme	

Déclaration de travaux à faire	Projet architectural à Joindre au dossier	Recours obligatoire à l'architecte pour projet architectural	Formulaires à demander à la mairie
	OUI	OUI	PC 13406 maison individuelle ou PC 13409
	OUI	non	PC 13409
	OUI	OUI	PC 13409
	OUI		PC 13409
OUI	- plan de situation -plan de masse -représentation des modifications projetées		DP cerfa 13703
OUI	- plan de situation -plan de masse -représentation du projet		PC 13409
OUI	- plan de situation -plan de masse -représentation du projet		PC 13409
OUI	- plan de situation -plan de masse -représentation du projet		DP cerfa 13703
OUI	- plan de situation -plan de masse -représentation du projet		DP cerfa 13703
OUI	- plan de situation - plan sommaire du projet - croquis de la clôture - précision (nature des matériaux)		DP cerfa 13703

BIEN VIEILLIR DANS SON LOGEMENT

La Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne (C.C.E.P.C) met en place un nouveau service afin de faciliter le maintien à domicile des plus de 60 ans.

Les Plus de ce service :

En s'appuyant sur le COMAL- PACT 51,(COMITÉ MARNAIS D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT, PROTECTION, AMÉLIORATION, CONSERVATION, TRANSFORMATION DE L'HABITAT), la C.C.E.P.C souhaite favoriser le maintien à domicile des aînés en leur permettant d'adapter leur habitat.

Ce programme peut leur apporter des réponses concrètes et leur offrir l'opportunité de réaliser des aménagements dans leur logement afin d'améliorer leur confort de vie à domicile. Ainsi, un certain nombre de services pourront leur être offerts.

La réalisation d'un « diagnostic accessibilité » : lors d'une visite à domicile, un technicien spécialisé en adaptation du COMAL- PACT 51 pourra aider les personnes concernées à concevoir l'adaptation de leur lieu de vie (remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un siège monte escalier, création d'une rampe extérieure, ...)

Une assistance, en cas de besoin, pour faire élaborer par des artisans un devis des travaux envisagés.

Une étude des possibilités de financement du projet d'adaptation (subventions pos-

sibles auprès de l'A.N.A.H, des caisses de retraite, de la C.C.E.P.C,...).

Une assistance, en cas de besoin, à la réalisation des travaux.

Qui peut en bénéficier ?

Ce programme, intitulé « bien vieillir dans son logement » concerne :

- Les propriétaires occupants,
- Les locataires du parc privé, sous réserve de l' accord du propriétaire, âgés au minimum de 60 ans, nécessitant d'aménager ou d'adapter leur logement.

Comment en bénéficier ?

Pour pouvoir accéder au dispositif, contacter le COMAL-PACT 51

- soit par téléphone au 03.25.64.13.93
- soit par mail ; comal.pact51@wanadoo.fr
- ou lors de permanences dans les communes
- soit par courrier COMAL PACT - 16 boulevard Hippolyte Faune - 6P 11 - 51005 Châlons en Champagne Cedex.



Guide 2017-2018

Vivre la Culture



Le service culturel

Les associations

Loisirs

Culture

Service culturel

Accueil Mairie
1 rue Paul Gravet
Tel : 03 26 55 74 76
Responsable : Noëlle CERRUTI
Adjoint au Maire chargé de la culture



MUSIQUE MUNICIPALE MAGENTA

Président : Mr Raymond LEJEUNE Tel 03 26 54 49 00 ou 06 25 57 93 48
Espace Musical de Magenta, 18 rue des Martyrs de là Résistance
Adresse postale
18 rue des Martyrs de là Résistance 51530 MAGENTA

La Musique Municipale de Magenta est un orchestre d'harmonie et une fanfare qui comptent près de cinquante musiciens amateurs et bénévoles.

Cours d'instrument : Cours individuel de 30 minutes : flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, batterie, tambour, clairon, baryton, basse...etc.

Formation Musicale : Cours collectifs de $\frac{3}{4}$ h à 1h en fonction des groupes (à partir du CP) - vendredi soir et samedi matin. Cours d'adultes - lundi ou jeudi à 20h30

Orchestre d'Harmonie : Sous la direction de Pascale HERR
Les vendredis de 20h30 à 22h, Espace Musical de Magenta, 18 rue des Martyrs de là Résistance.

Batterie-Fanfare : Sous la direction de Marjorie MULLER
Les mardis de 20h30 à 21h30, Espace Musical de Magenta, 18 rue des Martyrs de là Résistance.

Atelier Jazz : Animé par Michel HEMES
Découverte des standards du Jazz et approche de l'improvisation

Groupe Vocal Inter-lude

Président : Mr Jean Pierre PECHART
Tel : 06 84 54 97 71
Mail : jppechart@gmail.com

Tout nouveau choriste sera le bienvenu, homme ou femme, désirant rejoindre inter-lude. Aucune connaissance particulière n'est nécessaire. Les répétitions se déroulent à l'Espace Musical le mercredi de 20 h à 22 h, au 18, rue des Martyrs-de-la-Résistance à Magenta.

Association Décor et Porcelaine de Magenta

Présidente : Martine THOMAS
85 rue Neuve 51530 CRAMANT
Tel 03 26 57 58 14

Quand apprend-on à peindre sur porcelaine ? Le Lundi de 14 h à 17 h 30 et le Jeudi de 14 h à 20 h 30

A Magenta, il n'y a pas de cours proprement dits : les plus aguerries qui pratiquent depuis (presque ou plus de) vingt ans partagent leur savoir-faire avec les « petites » nouvelles qui peuvent aussi s'inspirer des nombreux livres et revues spécialisés mis à leur disposition. Pour progresser il faut savoir suivre les conseils donnés, se documenter par soi-même, faire ses propres expériences. Petit à petit on devient plus sûr de soi jusqu'à être capable en quelques années de réaliser de très beaux objets.

Magenta Danse Attitude

Président : Monsieur José GOMES
48 avenue Maréchal Foch 51200 EPERNAY
Tel 03-26 55 13 90 ou 06 42 50 61 80
Mail Mdanseattitude@aol.com
<http://magentadanseattitude.over-blog.com/>

La rentrée de la danse a lieu en septembre. L'effectif est de 130 danseuses. La professeur de danse s'appelle Vinciane.

Le cours de danse pom-pom-girls a lieu le jeudi ou samedi, les autres cours ont lieu le mardi et mercredi.

Au cours de l'année, l'association participe au Téléthon de Magenta et au concours de danse de la scène française de Vincennes.

Tarif: 70€ l'année + 10€ pom-pom-girls + 3 enveloppes timbrées.

La Palette Libre

Président : M. Bernard CHEVRIER
10 rue de la Crayère 51150 ATHIS
Tel 03.26.51.08.06

L'association a pour objet la pratique et la promotion de l'art pictural et en particulier tous types de peinture artistique, pastel, fusain, sanguine, lavis.

TANGO ARGENTIN

Animateur : Francis LOISEL

28 r Guadeloupe 51200 EPERNAY

Tel 09 54 69 62 27

Heures des cours : Lundi & Mercredi
20 h à 22 h 30

Dentelle aux Fuseaux

Animateur : Mme BRUCH

14 r Mirabeau 51530 MAGENTA

Tel 03 26 51 57 75

Heures des cours : Jeudi - Vendredi
De 14 h à 17 h

Photographie & Développement

Animateur : Gérard MAFFRE

3 r Pasteur 51530 MARDEUIL

Tel 03 26 55 07 89

Heures des cours : Jeudi
À partir de 20 h 30 En alternance :
Prise de vue & développement

La bibliothèque Jean-Pierre Gauyacq

Animatrice : Caroline DE MONTAGU

La bibliothèque Municipale de Magenta se
situe dans L'Espace Culturel de Magenta :

28.rue Anatole France

51530 Magenta

Tel : 03 26 32 50 08

Mail : bibliotheque@ville-magenta.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
Mardi de 15h30 à 18h30
Mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 19h
Vendredi de 15h30 à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h

Atelier Scrabble

5 rue de la République

Ouverture : le samedi de

14 h 00 à 16 h 30

ou 17 h 30

Comité des fêtes & de loisirs

Club Informatique

Animateur : Nenad NIKITOVIC

Président : Jean Luc MORARD

1 rue J. Pernet

Tel 06 79 23 64 01

Email : fetes.magenta@laposte.net

Comité de Jumelage

Président : Claude PEREZ

1 rue Paul Gravet

51530 MAGENTA

Tel 06 95 34 82 06

<http://www.ville-magenta.fr/jumelage/index.html>

A.D.A.M.E.

Association Des Amis Magenta Ecoles

Présidente : Carole GADRET

11 bis rue de la République

51530 MAGENTA

Tel 03 26 32 15 64





Vivre le Sport



Les services
et équipements
Municipaux
Les associations

Les services et équipements municipaux

Accueil Mairie
1 rue Paul Gravet
Tel : 03 26 55 74 76
Responsable : Bruno Sanfilippo
Adjoint au Maire chargé du sport

Stade Municipal

Place Roger POINTURIER 51530 MAGENTA
<http://aso-magenta.skyrock.com/>
Président : Bruno VERPRAET

Halle des Sports Gymnase

Place Roger POINTURIER 51530 MAGENTA



Mur d'Escalade

Place Roger POINTURIER 51530 MAGENTA
Tel 06 82 82 80 31
Responsable : Bruno VERPRAET

City Park et Anneau de vitesse

Place Roger POINTURIER 51530 MAGENTA

Halle des Sports Tennis

Place Roger POINTURIER 51530 MAGENTA
Tel 06 82 82 80 31
Responsable : Bruno VERPRAET

Tarif Tennis couvert de Magenta

2014-2015 pour une heure/semaine

Résident Magenta :	40, 00 €
Extérieur heure pleine :	200, 00 €
Extérieur heure creuse :	150, 00 €
Sénior à partir de 65 ans :	100, 00 €
Ecole de Tennis :	150, 00 €
Badge :	20, 00 €
Tarif Tennis découvert heure mobile	
habitants de Magenta 2014-2015	
et personnel communal : 75, 00 €	

Associations Sportives

Gym Volontaire et Yoga

Présidente : Monique VICOT-NOGUEIRA
15 rue de l'Église
51515 AULNAY SUR MARNE
Tel 03 26 66 89 16

VITALIZ Gym des seniors

Présidente : Dominique OYANCE
15 rue du Four 51130 CHOUILLY
Tel 03 26 56 91 45

Magenta Badminton Club

Président : Michaël MENIL
38 Quai de la Marine 51530 MAGENTA
Tel 06 76 91 98 42
<http://mbc51530.free.fr/MBC/Accueil.html>

Association Sportive Olympique Magenta

Président : Azdine CHETOUANE
6 rue Carnot 51530 Magenta
tel : 06.30.01.26.80
<http://aso-magenta.skyrock.com/>

L'Association Champenoise de Modélisme Ferroviaire

Président : Gaëtan BOSCOLO
rue des Martyrs de la Résistance
(la Maison heureuse)
tel: 06 14 30 44 77

Patins Club de Magenta

Président : Alain Nowak
rue Victor Hugo 51530 MAGENTA
Tel 06 30 08 23 36

Les Ailes Sparnaciennes

Président : Eric JONIAUX
14 rue Romain Rolland 51530 DIZY
Tel 03 26 54 51 94
<http://ailes.sparn.aeromod.pagesperso-orange.fr>

L'ABLETTE

Président : Jean Pierre FAUCHE
14 rue G. Cagneaux 51530 MAGENTA
Tel 06 69 00 22 61
<http://peche.en.marne.monsite-orange.fr/>

Club de Billard de Magenta

Président : Lionel Martin
rue des Martyrs de la Résistance
(la Maison heureuse)
tel: 03.26.54.23.62

M.M.S.

Président : Bruno VERPRAET
1 rue Paul Gravet 51530 MAGENTA
Tel 06 73 64 71 09



Guide 2016 - 2017

Magenta pratique



Mémo administratif

Collecte des Ordures
Ménagères

Services publics

Permanences
et urgences

Transports

Mémo administratif

CARTE D'IDENTITÉ

- Où s'adresser ?

Mairie du lieu de résidence ou sur le site Internet de la ville.

COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE NAISSANCE DE FRANÇAIS NÉS À L'ÉTRANGER

- Où s'adresser ?

Ministère des Affaires Étrangères, Service central de l'Etat-Civil, 44941 Nantes CEDEX 9

PASSEPORT

- Où s'adresser ?



Mairie d' Epernay

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE MAGENTA :

- du lundi au jeudi : 9 h 30 - 12 h 00
15 h 30 - 18 h
- le vendredi : 9 h 30 - 12 h 00
15 h 30 - 17 h
- le Samedi : 9 h - 12 h

DÉCLARATION DE NAISSANCE

- Où s'adresser ?

Se présenter en personne à la Mairie du lieu de naissance.

COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE NAISSANCE

- Où s'adresser ?

Mairie du lieu de naissance ou sur le site Internet de la ville.

Collecte des Ordures Ménagères

Les déchets non recyclables sont collectés 2 fois par semaine par l'intermédiaire d'un bac (gris avec un couvercle vert).

Qu'appelle t'on ordures ménagères ?

Les ordures ménagères sont les déchets issus de l'activité classique d'un ménage, d'une famille. Certains sont recyclables, d'autres non : ce sont les ordures ménagères résiduelles.

Deux horaires de collecte sont en place :

Le matin à partir de 05.00 jusqu'à la fin de collecte

Sortez vos bacs la veille, ou en allant travailler si la collecte a lieu en matinée et rentrez-les le plus tôt possible afin de ne pas encombrer les trottoirs et éviter leur vol.

Le soir à partir de 19.00 jusqu'à la fin de collecte

Sortez vos bacs le plus tard possible avant la collecte à 19.00 et rentrez-les le plus tôt possible afin de ne pas encombrer les trottoirs et éviter leur vol.

En journée : sur des chemins difficiles d'accès (passage d'une mini-benne)

Le service de ramassage est assuré les jours fériés sauf :

les 24 et 31 décembre soir

les 25 décembre, 1er janvier et 1er mai toute la journée

Qu'y met-on ?

Tout ce qui est périssable, tout ce qu'on ne peut pas mettre dans les autres bacs, et surtout, tous les emballages sur lesquels on a un doute !

- Les déchets putrescibles
- Les petits emballages en plastique (pots de yaourts, crème fraîche...)
- Les barquettes en polystyrène
- Tout ce qui contient des restes
- Les couches
- Les sacs plastiques
- La vaisselle cassée (bien les emballer pour ne pas blesser les agents)
- Les films plastiques enveloppant les revues et les emballages

Qu'y met-on ?

- Les bouteilles (eau, sodas, lait) même avec le bouchon
- Les flacons (idem) :
- D'adoucissant
- De lessive
- De liquide-vaisselle
- De shampoing
- De bain moussant
- De gel douche
- Les cubitainers à vin
- Les briques
- Les boîtes de conserve
- Les barquettes en aluminium



Qu'y met-on ?

- # Les sur-emballages en carton (type carton de yaourts) cartonnettes (céréales / gateaux...)
- # Les journaux/revues/magazines
- # Papiers de bureaux/archives/listings/livres/annuaires/cahiers...





DECHETERIE COMMUNAUTAIRE MAGENTA

**RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX PARTICULIERS
POUR DEPOSER GRATUITEMENT :**



DANS LA LIMITE DE 2M³ PAR PASSAGE ET DE DEUX PASSAGES PAR JOUR



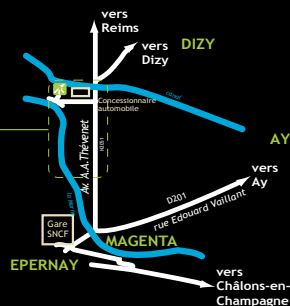
*** Apports de ferraille désormais interdits pour des raisons de sécurité**
Déchets professionnels interdits
Dépôts d'ordures ménagères interdits
Récupération interdite

HORAIRES D'OUVERTURE :

PLAN D'ACCES : Rue de la Tête à l'Ane - Z.I.

	ÉTÉ du 01/04 au 31/10	HIVER du 01/11 au 31/03
Lundi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00
Mercredi	15h00 – 18h00	14h00 – 17h00
Vendredi		
Mardi	15h00 – 18h00	14h00 – 17h00
Samedi	10h00 – 12h00 14h00 – 18h00	10h00 – 12h00 14h00 – 17h00
Jeudi	FERMÉE	FERMÉE
Dimanche		

Fermée les jours fériés



Tél. 03 26 56 47 15 - mail : infotri@ccepc.fr
 site : www.ccepc.fr

Services publics

ALLO SERVICE PUBLIC

Réponse aux questions administratives
Tél. : 3939

De 8h00 à 20h00 du lundi au vendredi et
de 8h30 à 18h30 le samedi

Site : <http://www.service-public.fr/>

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Agence d'Épernay 18 r Chocatelle 51200
EPERNAY ouverture en semaine : 9h - 16h
Tél. : 0 810 255 110 www.caf.fr

CIMETIÈRES

Cimetière communal MAIRIE
1 rue Paul Gravet 51530 Magenta
Tél. : 03 26 55 29 46

Conseil Général de la Marne

40 r Carnot 51038
CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 69 51 51
<http://www.marne.fr/>

DDT de la Marne :

40, boulevard Anatole France
BP 60554
51022 Châlons-en-Champagne Cedex
Téléphone : 03 26 70 80 00
Télécopie : 03 26 70 80 01
Mél : ddt@marne.gouv.fr
Heures d'ouverture : 8h30-12h00 13h30-
17h00 du lundi au vendredi
www.marne.equipement.gouv.fr

EAU

Champenoise de Distribution d'Eau et
d'Assainissement (La)
2 av Vercors 51200 EPERNAY

03 26 51 17 77

fax : 03 26 51 17 78

GAZ DE FRANCE DOLCEVITA

Tél. 0 810 800 801

(Prix de l'appel selon l'opérateur)

Site : www.dolcevita.gazdefrance.fr

- Urgences gaz naturel :
appeler le GrDF au 0 800 47 33 33
- Pour le raccordement au gaz naturel :
appeler le GrDF au 0 810 224 000

EDF

Mon compte sur serveur vocal:

N° appel gratuit : 0 800 123 333

Gendarmerie Nationale

brigade

2 av Martinique 51200 EPERNAY

Tel : 03 26 54 22 22

HÔPITAUX

Centre Hospitalier Auban Moët

137 r Hôpital BP 137 51205

EPERNAY CEDEX

Tel : 03 26 58 70 00

Clinique d'Épernay

10 r Côte Legris 51200 EPERNAY

Tel : 03 26 59 61 61

IMPÔTS

Trésorerie Principale

21 r Moulin à Vent 51200 EPERNAY

Tel : 03 26 58 78 28

fax : 03 26 54 70 31

Ouverture au public :

Lundi au vendredi 8 h

30 à 12h et de 13h à 16h

Urgences

APPELS D'URGENCE

POLICE: 17

POMPIERS : 18 ou 01 46 42 01 86

URGENCES MÉDICALES : 15

SAMU SOCIAL : 115

CENTRE ANTI-POISON: 01 40 05 48 48

AIR FRANCE VACCINS: 08 92 68 63 64

CENTRE ANTI-DOULEURS :

01 58 41 15 01

SIDA INFOS SERVICE : 0800 840 800

PHARMACIE 24h sur 24 :

01 45 62 02 41

84, avenue des Champs Élysées

(Galerie des Champs)

75008 PARIS

PHARMACIE EUROPÉENNE 24 h sur 24:

Tel : 01 48 74 65 18

6, place Clichy

75009 PARIS

URGENCES DENTAIRES:

Tel : 01 47 78 7 834

**Dimanches et jours fériés de 9h à 12h et
de 15h à 17h**

CENTRE D'APPELS CARTE BLEUE

(perte ou vol):

Tel : 0892 705 705

MAIRIE

1, rue Paul GRAVET

Tél. : 03 26 55 29 46

COMMISSARIAT DE POLICE D'EPERNAY

7 r Jean Chandon Moët

51200 EPERNAY

Tel : 03 26 56 96 60

LE RESEAU DE TRANSPORT

Mouvéo,

Composé de 6 lignes régulières et de 7 lignes à la demande, Mouvéo met à votre disposition des solutions économiques et pratiques, pour vous déplacer en toute liberté sur le territoire des communes de la CCEPC.

Le réseau fonctionne de 6h00 à 20h30 du lundi au samedi.

Quatorze autobus sont affectés aux dessertes et 40 personnes travaillent quotidiennement sur le réseau avec un unique objectif : mettre à votre disposition une offre de mobilité qui vous simplifie la vie.

Agence Mouveo

Gare routière,

rue E. Duchâtel

51200 Épernay

03.26.55.55.50

www.bus-mouveo.com

Sainte Marthe - Gare Routière

Magenta Albert Thomas

Station :

Magenta Albert Thomas

Avenue Thévenet

Centre Culturel

Lobet

République

Lasnier



Espace Culturel

Location salle de spectacle

MANIFESTATIONS PRIVEES	Magentais	Entreprises
2 jours	500,00 €	
1 jour	350,00 €	
EXPOSITIONS VENTES COMMERCIALES		
2 jours	800,00 €	1000,00 €
1 jour	485,00 €	700,00 €
OCCUPATIONS REDUITES		
Durée inf à 12 heures	300,00 €	600,00 €
Vin d'honneur inf à 6 heures	200,00 €	400,00 €

La salle de spectacles est située 1 bis rue de la République, d'une superficie de 290 m², 350 places assises en position spectacle et 200 places en position repas. La grande dimension de la scène, permet la présentation de spectacles folkloriques et musicaux, rehaussés par une excellente acoustique.

A noter que pendant les grandes vacances (du 15/07 au 31/08), mais également à l'occasion des jours de fêtes commémoratives et pendant les vacances de Noël, aucune location n'est possible.

